

# Depuis la nuit des temps

Un film réalisé par Yann Sinic  
Écrit par Hélène Morsly et Yann Sinic

10 reportages sur des projets utopiques d'urbanisme rural  
Réalisés par la Compagnie des Urbanistes



# A NOS LECTEURS

Ce DVD est composé de deux parties : un film d'auteur poétique et 10 reportages didactiques autour d'expériences vécues, basés sur des témoignages.

## Le film d'auteur – une poésie

L'idée initiale consistait à concevoir un film autour de l'art d'élaborer un projet d'urbanisme en milieu rural. Mais comment montrer un processus de maturation basé sur la concertation permanente ? Devant notre difficulté à concevoir un film didactique sur l'art de penser l'urbanisme rural, nous avons fait le choix de confier notre projet à un artiste du documentaire. L'auteur réalisateur Yann Sinic a créé une œuvre autour du « projet de vie » plus que du « projet de cadre de vie », renvoyant le spectateur à ses propres émotions, ses besoins, aux désirs qui se débattent dans le for intérieur de chacun avant de parler d'urbanisme et de projet collectif.

La forme poétique choisie offre des pistes de réflexions pour ré-habiter notre monde non pas en le transformant mais en le vivant, en l'enchantant... l'important étant surtout le cheminement plus que le point d'arrivée.

Le résultat est un film hors normes, car « Depuis la nuit des temps » propose de faire le vide avant l'échange. De chasser tous les a priori et de pouvoir revisiter l'urbanisme d'un village, d'un hameau, d'une petite ville, dans le but de réfléchir au mieux à la répartition et l'organisation spatiales à la campagne. Ce film est l'histoire d'une quête ; parler et travailler sur l'urbanisme à la campagne ne correspond-t-il pas à cette démarche ? C'est en tout cas ce que propose cette œuvre, en nous amenant à décoller de la réalité de terrain, opérationnelle, pour nous interroger sur la signification profonde du désir d'habiter.

## Les reportages – des témoignages didactiques

Par une approche résolument pratique, ces 10 séquences réalisées par La Compagnie des Urbanistes donnent des pistes pour construire un urbanisme rural différent : lutter contre l'étalement, s'appuyer sur la culture locale pour construire le projet de développement, intégrer l'urbanisme rural en tant qu'outil de construction du lien social à la campagne, participant au cadre de vie et au bien-être des habitants. Ils apportent des éléments d'aide à la décision pour un meilleur urbanisme rural : pistes d'actions opérationnelles, éléments techniques... Pour passer d'un urbanisme au « coup par coup » à un urbanisme de projet répondant aux enjeux de développement du milieu rural, et proposer des formes alternatives au modèle pavillonnaire au milieu de sa parcelle.

Ce DVD s'adresse donc aux acteurs de la construction, aux élus, qui orientent les politiques de planification, et aux habitants qui, à un ou plusieurs moments de leur vie, sont acteurs de l'urbanisme par leur désir individuel d'habiter, par leurs déplacements, par leur implication dans les aménagements du village... Nous avons simplement souhaité présenter des expériences, avec leurs faiblesses et surtout leurs qualités, mises en évidence par la prise de recul, et qui ont pour point commun de « donner envie » d'agir et d'explorer.

# UN MOT APRÈS L'AUTRE

*Trois ans de projet, une équipe soudée, des moments de doutes et un DVD qui enfin voit le jour. Un projet réalisé qui est nécessairement différent de ce que nous avons imaginé chacun et tous.*

*Tout cela est né d'idées plus ou moins folles, d'envies et désirs, de motivation et de détermination.*

*Pourquoi avons-nous décidé de nous lancer et de continuer dans cette aventure ? En quoi ce projet est un outil dans notre travail quotidien ? Pourquoi prendre du recul en s'engageant dans la construction d'un outil culturel ? Chaque référent des Parcs naturel régionaux impliqués dans le projet livre d'un mot à l'autre ses impressions. Et par là témoigne de la difficulté d'inventer\*, de créer, dans le film comme dans nos manières d'habiter les territoires ruraux.*

*Les techniciens que nous sommes travaillant tous les jours avec les habitants, des porteurs de projet, des institutions, des élus. Il n'est pas toujours simple de se parler, de se comprendre, de faire passer des messages.*

*C'est l'ambition d'un tel outil culturel que de disposer d'un média pour porter et relayer un discours, transmettre des énergies, valoriser des retours d'expériences.*

*Nous avons souhaité partager nos impressions personnelles avec vous spectateurs, pour une immersion encore plus grande dans cet outil culturel unique et original.*

*\* Une autre vie s'invente ici (slogan des Parcs naturels régionaux)*

Erik Erikson raconte avoir un jour trouvé à l'entrée d'un bar du far ouest l'écriteau suivant : « je ne suis pas ce que je devrais être et je ne suis pas ce que je vais être, mais je ne suis plus ce que j'étais ». Voilà toute l'ambition de ce film et tout ce qui en a fait la difficile production. Ni une vision idéale de ce que devraient être les villages du futur, nous n'en avons pas trouvé. Ni une présentation aboutie de projets à venir, ils n'existent pas encore. Mais l'envie de faire évoluer nos façons de faire. Si après avoir visionné ce DVD, vous regardez sous un oeil nouveau ce que vous avez fait jusqu'ici, avec la volonté d'agir différemment, alors vous pourrez prendre place dans la diligence du nouveau monde. Il reste tant d'espaces à découvrir !

*Jérémie Choukroun - Pnr des Causses du Quercy*

L'intention recherchée par ce projet n'est pas seulement de promouvoir de nouvelles formes d'aménager et d'habiter mais surtout d'aider à se poser les questions essentielles avant les prises de décision, avant de marquer le paysage de modèles préfabriqués dévalorisants. Que ces initiatives vivent, se reproduisent et soient le substrat de cogitations politiques et personnelles ! L'urbanisme des utopies est à la portée de tous, il suffit de regarder autour de soi...

*Clémence Legros - Pnr de la Brenne*

En 1889 déjà Camillo Sitte, architecte autrichien, faisait le constat de la pauvreté de notre urbanisme, de notre rapport au territoire. Il disait que « c'est simplement l'absence d'imagination, la recherche de la facilité et le manque de bonne volonté qui ont condamné l'habitant des villes modernes à vivre dans des quartiers surpeuplés et informes, et à supporter,

sa vie durant, le spectacle abruti des immeubles de rapport et des alignements de façades éternellement semblables ». Alors imaginons, par ce film, ouvrons dans nos campagnes le « champ des possibles ». Ce qui est aujourd'hui possible adviendra parce que nous en rêvons, parce que nous le voulons, par notre envie et notre volonté, et parce que nous en sommes capables.

*Eléonore Geneau - Pnr des Landes de Gascogne*

Depuis 2008, je me suis mis en tête que le support vidéo serait un bon outil pour faire bouger les lignes de la construction individuelle en milieu rural. « Un monde pour soi » en a été une première résultante, mais il reste encore beaucoup de chemin à faire. Serait-ce mission impossible alors ? Je persiste à croire qu'en touchant l'affectif et l'émotionnel de l'habitant, les mentalités évolueront. Mais en fait, il est presque nécessaire d'aller bousculer les modes d'habiter, le confort de vie, les habitudes des habitants. C'est peut être utopique, mais il est temps de s'y atteler, pour que cesse l'individualisme grandissant et que le vivre ensemble soit une vertu dont l'urbanisme est au service.

*Olivier Thiebaut - Pnr du Morvan*

Après le constat sombre d' « Un monde pour soi », les Parcs souhaitaient faire un nouveau film pour montrer que tout n'est pas perdu, donner l'espoir et surtout l'envie de se retrousser les manches... OK, c'est assez enthousiasmant comme projet, le Parc de Chartreuse se lance dans l'aventure ! Aventure... le terme est approprié : nous voulons montrer des utopies urbanistiques en milieu rural... Vaste programme ! Une fois qu'on a dit ça, a-t-on vraiment tout dit ? Et si un projet est utopique, n'est-il pas irréalisable ? Et si un projet est

irréalisable, quelles images va-t-on pouvoir montrer ? C'est là que j'ai compris que tout est une histoire de temps (le temps du projet ?) : ce qui paraît utopique aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain, à l'image des inventions techniques et technologiques modernes. Qui aurait cru au début du vingtième siècle qu'on stockerait un jour des photos sur une clé (usb) ? Ayons donc confiance en nous et gageons que dans quelques années nous aurons inventé de nouvelles manières de vivre ensemble, peut-être même que c'est déjà fait, peut-être que l'utopie est en marche ?

*Armelle de l'Eprevier - Pnr de Chartreuse*

Se retrouver autour de l'urbanisme et du paysage permet de réaliser que l'avenir peut se traduire par projet. Que ce dernier donne lieu ou non à des aménagements importe peu. C'est l'occasion de revenir sur ce qui fait patrimoine, révéler les usages et porter le regard au-delà. Nos actes du quotidien, outre la satisfaction de nos premiers besoins, se traduisent par des relations, des translations dans l'espace et notre rapport au temps. Il s'agit de donner corps à ces trois dimensions. Faire autrement, changer le détail d'une habitude, c'est prendre le chemin de l'utopie. Les changements sont inévitables et, s'inspirer de l'impermanence des saisons, représente une source inépuisable de créativité pour imaginer nos empreintes comme autant de messages d'optimisme.

*Nicolas Antoine - Pnr du Vercors*

Il existe de nombreuses publications à destination des décideurs de l'urbanisme rural. Qu'elles soient techniques ou didactiques, force est de constater qu'elles nourrissent plus les étagères que les esprits des non spécialistes. Et c'est bien normal : intégration de multiples préoccupations toujours plus complexes,

évolutions réglementaires constantes... Or c'est bien à eux, qu'ils soient élus ou techniciens généralistes qui les entourent, que revient la responsabilité d'effectuer des choix en toutes connaissances de conséquences. Aborder la complexité de l'aménagement du territoire par l'approche sensible : voilà donc le pari que nous souhaitions relever avec ce film multiforme pour dépasser l'approche technique et rendre palpable la dimension humaine nécessaire à tout projet d'aménagement. Sa gestation fut longue et périlleuse, mais le résultat final est à l'image de ce que nous souhaiterions voir se développer pour les aménagements : du « sur mesure », reposant sur une concertation transversale et aboutissant à un résultat qui, s'il ne fait pas l'unanimité, a le grand mérite de faire avancer la réflexion en revendiquant un parti pris fort.

*Michel Mattei - Pnr Loire Anjou Tourraine*

Peut-être que l'utopie c'est d'abord se reposer les questionnements fondamentaux de ce qui motive l'être humain pour organiser son habitat. Je me suis reposée dans le train ces questions et ça ramène à des bases très, trop (?) simples. Je vous livre celles qui sont apparues importantes pour moi en premier lieu : tout le monde doit pouvoir maintenir un lien avec la nature même en ville (à travers l'espace public, l'espace commun, l'espace privé), gratter la terre, planter, créer de l'espace, avoir accès aux paysages au-delà de la ville ou du village ou du lotissement, pouvoir marcher, se déplacer, se rencontrer, avoir de la lumière, du soleil, voir du beau, jouer ou se divertir ensemble...

En fait, nous techniciens de l'aménagement, nous ne nous posons plus ces questions qu'à travers un prisme technique et aussi, il ne faut pas se le cacher, esthétique, fait de valeurs subjectives liées à l'air du temps et c'est là que ça devient impossible. On le voit bien tous quand on

est sur le terrain. L'autre jour, j'essayais de convaincre un jeune agriculteur qui va construire sa maison « clefs en main » au cœur de sa propriété (magnifique) et pour le demi-siècle prochain, de réfléchir avec un architecte et un paysagiste au meilleur emplacement, à la mise en valeur possible du lieu par une architecture contemporaine simple et mettant en œuvre des matériaux adaptés, par le modelage de son jardin de son verger, par le lien à créer avec la ferme. Ah oui mais... le geste était éloquent, les sous ! Le constructeur lui vend sa maison « clefs en main » pour 160 000 € (ce qui n'est pas rien quand même mais le jeune agriculteur est persuadé qu'un architecte ne peut pas créer de maison pour ce prix-là) et comme il y aura des pierres d'angle, il se berce de l'illusion qu'elle s'intégrera bien au site. Et pourtant, il y sera sans doute bien.

Alors, peut être qu'il faut seulement travailler sur l'intervention systématique d'hommes et de femmes de l'art. L'utopie, ce ne serait pas un modèle vertueux à proposer, ce serait mettre en œuvre, pour tous les projets, les conditions de la création et faire confiance.

*Dany Chiappero - Pnr de la Brenne*



## 800 mètres de PLU

*Séquence tournée en décembre 2011 à Créon, chef-lieu d'un canton rural de Gironde.*

### Le contexte

A la suite de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) engagée en 2010, Créon s'est engagée dans un Plan Local d'Urbanisme (PLU) restrictif : densification dans un rayon de 800m autour du centre-ville, protection intégrale des espaces boisés et terres agricoles de qualité, arrêt de l'étalement urbain le long des axes routiers départementaux, protection des arbres remarquables... La politique d'urbanisme se déploie au sein d'un projet global de développement durable récompensé en 2010 par une labellisation dans le cadre des « rubans du développement durable ».

Créon comptait 2 856 habitants en 1999... et en compte 4 246 en 2010, ce qui permet de mesurer les enjeux liés à la maîtrise du développement urbain dans cette commune située à moins de 40 minutes du centre de Bordeaux.

### Ce que montre le film

Jean-Marie Darmian, maire de Créon (2008-2014), explique pourquoi, comment, et avec quelle ingénierie il a réussi un PLU qui revient sur des surfaces initialement constructibles dans le cadre du POS. Il témoigne de sa relation avec les potentiels mécontents et nous livre une vision tranchante du rôle de l' élu en matière d'urbanisme.

### Pistes d'animation

Tour de table sur les conditions qui ont permis selon les participants l'adoption de ce PLU restrictif (mettre en évidence la densité de services et d'équipements au cœur du bourg et la mobilité).

Le maire oppose la logique du trait à la logique du projet. Cette distinction parle-t-elle aux participants ?

Au tableau, en questionnant les participants, identifier la vision prospective (une ville sans automobile), les moyens mis en œuvre (les dispositions du PLU), les appuis mobilisés (équipe d'ingénierie), les résultats obtenus (une réduction des surfaces constructibles). L'animation peut ensuite se poursuivre en complétant chacune de ces rubriques, ou en déclinant individuellement ou en groupe les mêmes rubriques pour le territoire des participants.

### Questions fréquentes

Le caractère très tranché de l'expression du maire peut jeter un doute sur la crédibilité de la limite à 800 mètres. Le maire reconnaît lors de l'entretien que des adaptations ont été pratiquées et qu'il n'a pu revenir sur des « coups partis », dans un village qui était devenu une « cité dortoir ».

### Pour aller plus loin

<http://www.rubansdudeveloppementdurable.com/docs/fiches-detaillees//2010/creon2010.pdf>

La séquence « vu de PLU près » présente également une démarche de réduction des surfaces constructibles mais dans le contexte différent d'une commune de montagne

# Domicile - travail

## 30 secondes



Séquence tournée en octobre 2012 à Miribel-Lanchâtre, à 45 minutes au sud de Grenoble.

### Le contexte

En 1995, pour attirer des habitants et sauver son école, la commune décide de réaliser un village d'activité « Haute Qualité Environnementale », mêlant habitat (logement social et accession à la propriété) et entreprises. Dès 1996, la commune s'entoure du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, consulte les élèves de l'école d'architecture de Grenoble, achète le terrain, lance des consultations publiques, argumente pour convaincre et mobiliser diverses subventions. Le premier coup de pioche est donné en 1999 pour la chaufferie bois communale, mais la construction des logements sociaux par la Société Dauphinoise de l'Habitat ne démarre pas. Au printemps 2000, l'équipe municipale, excédée des reports perpétuels, lance une opération médiatique, soutenue par plusieurs villageois qui se relaient de 8h à 20h dans une course autour du terrain à construire. 4 jours plus tard, la SDH s'engage à démarrer les travaux. Les derniers bâtiments sont livrés en 2001. En 2006, des terrains de foot, de pétanque et de jeux pour enfants ainsi qu'une aire de pique-nique viennent compléter ce village d'activités. La commune passe de 217 habitants en 1999 à 375 en 2010.

### Ce que montre le film

Avec un recul de 10 ans, le maire, le CAUE, le chargé de mission énergie du Parc naturel régional du Vercors, un chef d'entreprise et une habitante, demeurant à 30

secondes de son lieu de travail, dressent chacun leur bilan de l'opération en insistant sur les éléments.

### Pistes d'animation

Tour de table sur le thème des réussites (regain démographique, implantation d'entreprises, réservation des terrains plats pour l'agriculture, cahier des charges architectural) et des limites (les habitants restent tributaires de l'automobile, peu d'entreprises se sont implantées).

Au tableau, en questionnant les participants, identifier la vision prospective (le renouveau démographique), les moyens mis en œuvre (accueillir des logements et des emplois), les appuis mobilisés (CAUE, PNR...), les résultats obtenus (le sauvetage de l'école). L'animation peut ensuite se poursuivre en complétant chacune de ces rubriques, ou en déclinant individuellement ou en groupe les mêmes rubriques pour le territoire des participants.

### Questions fréquentes

Combien d'entreprises se sont-elles implantées ? 2. La commune est-elle desservie par l'ADSL ? Oui. Existe-t-il un réseau de transport ? La commune intégrée depuis 2012 à la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole a vu la desserte du village, par les transports en commun, s'améliorer considérablement.

### Pour aller plus loin

<http://www.mairieconseilspaysage.net/documents/projet-Miribel-Lanchatre.pdf>

<http://www.caue-isere.org/autrepage.php?idpage=12>

[http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/urbaope\\_amenagdurab\\_cle08124c.pdf](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/urbaope_amenagdurab_cle08124c.pdf)



# Viens construire dans mon jardin

Séquence tournée en novembre 2012 aux Essarts-le-Roi, 6 318 hab. et Cernay-la-Ville, 1 643 hab.

## Le contexte

À 1 heure de Paris, Les Essarts-le-Roi et Cernay-la-Ville sont des petits centres au cœur de l'Île-de-France rurale et forestière. En 2010, souhaitent engager une réflexion stratégique et durable sur son développement, la ville des Essarts-le-Roi a décidé de se lancer dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en remplacement du Plan d'Occupation des Sols (POS). En février 2011, Cernay-la-Ville s'est engagée sur la même voie.

En parallèle, a été engagé sur les deux communes un projet BIMBY (« Build in My Back Yard »). Il vise à étudier, dans les tissus pavillonnaires existants, en accord avec les habitants, des possibilités de production de nouveaux logements. Sélectionné en 2009 par l'Agence Nationale de la Recherche (appel à projets « Villes Durables »), ce projet a rassemblé 10 partenaires publics : Communautés d'Agglomération de Rouen et de Saint-Quentin-en-Yvelines, CAUE de l'Eure, Écoles Nationales Supérieures d'Architecture de Paris Belleville, Rouen et Marseille, LATTS (ENPC) et RIVES (ENTPE), ainsi que le CETE Normandie Centre (pilote du projet) et le CETE Ile-de-France (co-pilote).

## Ce que montre le film

Les élus des deux communes expliquent pourquoi et comment ils ont choisi d'explorer le potentiel des secteurs pavillonnaires existants au moment de l'élaboration de

leur PLU, en s'appuyant sur des entretiens avec les habitants. Architectes et propriétaires reviennent sur les entretiens réalisés. La réflexion à partir de situations vécues plutôt qu'à partir de la taille des parcelles conduit à une autre approche de la densité.

## Pistes d'animation

Tour de table sur les divisions parcellaires récentes dans le territoire des participants. Etape n°1, interroger les participants sur les divisions parcellaires spontanées dans leur territoire. Etape n°2 relever des points de difficulté (pour démontrer l'intérêt d'accompagner et d'encadrer). Etape n°3 : Combien de maisons individuelles dans votre commune ? Que se passe-t-il si seulement 1 propriétaire sur 20 construit un logement dans son jardin dans les 5 prochaines années ?

## Questions fréquentes

La démarche est-elle réservée à des communes en marché tendu ? Des expériences plus rurales existent, comme à Saussines (951 hab.) dans l'Hérault. Peut-on baser une politique urbaine sur les intérêts individuels ? Les démarches présentées interviennent dans le cadre plus global de l'élaboration d'un PLU, les maires précisent bien que l'attention portée aux habitants n'empêche pas de faire in fine des choix dans l'intérêt collectif. Des logements ont-ils été construits ? Oui, dans certaines communes plus d'1/3 des logements neufs sont issus de divisions parcellaires.

Pour aller plus loin

<http://www.bimby.fr>

[http://www.essarts-le-roi.fr/htm/s\\_pluinfogene3.htm](http://www.essarts-le-roi.fr/htm/s_pluinfogene3.htm)

<http://bimby.fr/2011/09/en-video-bimby-la-densification-par-la-maison-individuelle/>

# Une écriture collective



Séquence tournée en octobre 2012 à Faux-la-Montagne (362 hab. en 2010).

## Le contexte

Cet éco-quartier est porté par un collectif constitué d'habitants actuels et de résidents futurs. Il prévoit de nombreux espaces communs (verger, potager, composteur, halle). Misant sur une possibilité d'auto-construction accompagnée, il fait le pari d'une éco-construction accessible financièrement au plus grand nombre. Le permis d'aménager a été déposé en 2009. Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), créée en 2010, se positionne à la fois comme opérateur immobilier (bailleur social) et comme agence d'urbanisme rural au profit de la commune. Le projet se distingue par l'usage de matériaux issus d'une scierie autogérée dont l'installation dans la commune a marqué le début d'un renouveau. La mixité sociale est assurée par la variété des produits vendus, qui incluent des logements en location-accession. La SCIC porte également sur le territoire du Pnr Millevaches en Limousin des projets d'Éco-quartiers, d'auto-construction, d'habitat groupé, de réhabilitations, et d'études d'aménagement.

## Ce que montre le film

Maire, habitants, accédants à la propriété témoignent de la démarche, alors que les travaux de fondation des premières constructions débutent. Cinq ans après la mise en route du projet, 5 parcelles sur 12 sont vendues et les travaux démarrent. La maire explique pourquoi ce rythme lent n'enlève rien à l'intérêt de l'opération. Habitants

et collectivité ont trouvé leur compte dans une démarche participative exigeante sur les questions de conception et de cahier des charges écologique. La faible densité du quartier (12 logements pour 2 hectares), peut paraître insuffisante au regard d'autres expériences. En réalité, dans cette région de grands espaces, des parcelles d'une taille inférieure à 1 000 m<sup>2</sup> constituent déjà un effort important pour les accédants et le nouveau quartier est dans la continuité du centre-bourg.

## Pistes d'animation

Débat autour du territoire des participants. Quelle priorité : une faible consommation d'espace ou la liaison avec le centre ? Quels sont les points forts des terrains possibles pour une greffe urbaine ? Acheter une parcelle, mais également une part des espaces collectifs qui vont avec : qu'en pensent les participants ? Réflexion sur la capacité des ménages à investir au regard des coûts prévisionnels de sortie des constructions et des caractéristiques des familles attendues par les élus.

## Questions fréquentes

Combien de lots ? 12. Combien d'acquéreurs/porteurs de projets au moment du tournage ? 5. Quel montage financier ? Voir lien ci-dessous. Qu'est-ce qu'une SCIC ? Voir lien ci-dessous.

## Pour aller plus loin

Dossier complet illustré et commenté (incluant le montage économique) réalisé à l'occasion du palmarès des projets ruraux dans le cadre de l'appel à projets éco quartiers 2009 dont Faux-la-Montagne était lauréat. [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier\\_Palmares\\_four\\_a\\_pain\\_faux\\_la\\_montagne\\_version\\_en\\_ligne.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_Palmares_four_a_pain_faux_la_montagne_version_en_ligne.pdf)



# Une ville rurale tombée du ciel

Séquence tournée en septembre 2012 à Mousseuy et Réchicourt-le-château (558 et 595 hab. en 2010)

## Le contexte

A partir de 1931, Tomáš Baťa, fondateur de la marque de chaussures Bata, alors premier producteur mondial, implante un ensemble industriel et urbain unique. « Bataville », à cheval sur plusieurs communes, s'est surtout développée dans les années 1950 et en a hérité une architecture de logements collectifs, semi-collectifs et d'équipements à l'architecture soignée.

Après la fermeture des usines en 2001, des initiatives industrielles ou artistiques marquent « la vie d'après ». Bien qu'inédit en secteur rural, le patrimoine architectural et urbain industriel offre un potentiel de singularité et d'attractivité. Le village vit désormais avec d'autres projets.

## Ce que montre le film

Le film ne présente pas un projet d'urbanisme au sens conventionnel. Au travers de différents témoignages (élus, chefs d'entreprise, habitants, investisseur, artiste, responsable du patrimoine...) on comprend que le patrimoine architectural du XX<sup>ème</sup> siècle, héritage de la désindustrialisation, peut servir de point d'appui à différentes initiatives.

On mesure également à quel point les élus et les habitants ont fait preuve d'ouverture d'esprit pour accueillir des projets qui ne leur étaient pas familiers et pour rebondir sur des bases radicalement différentes du modèle industriel

qui a réglé les moindres détails de la vie du site pendant 80 ans. On comprend enfin que l'utopie urbaine et architecturale n'est pas le monopole des villes et qu'elle peut donner naissance à une autre utopie.

## Pistes d'animation

Y-a-t-il du patrimoine architectural industriel du XX<sup>ème</sup> siècle sur votre territoire ? Le film vous donne-t-il des idées pour sa mise en valeur ? Comment percevez-vous les paysages où coexistent locaux industriels, habitat dense et grands espaces ? La densité de l'habitat est-elle disproportionnée à la ruralité du lieu ? Les formes architecturales contemporaines nuisent-elles au cadre de vie rural ?

## Questions fréquentes

S'agit-il d'un projet public ? Le film ne présente pas un projet public, mais la façon dont une commune a su accueillir des initiatives privées. Que se passe-t-il à l'issue des résidences d'artistes ? Une série de manifestations, de films (auxquels plusieurs habitants ont participé), et un temps fort chaque année à l'occasion des journées du patrimoine.

## Pour aller plus loin

Bienvenue à Bataville, film de François Caillat, sorti en France le 19 novembre 2008.

Alain Gatti, Chausser les hommes qui vont pieds nus, Metz, Serpenoise, 2004

<http://lachaussure-bataville.e-monsite.com/>

# Le jour où les maisons se sont retournées



*Séquence tournée en octobre 2012 à La-Roche-en-Brénil, 898 hab. en 2010, bourg rural du Morvan.*

## Le contexte

Située à un quart d'heure de Saulieu, cette commune du Morvan est traversée par l'ancienne nationale 6 avec un flux de poids lourds incessant qui a contribué à la déshérence des maisons d'habitation alignées le long de la route. La commune s'est engagée dans une restructuration du centre-bourg dégradée, en choisissant de faire avec l'ancienne nationale plutôt que de demander un contournement.

Pour redonner une vie et une habitabilité aux immeubles, la commune a souhaité « ouvrir » les maisons sur le côté arrière, où une desserte « douce » a été réalisée. Elle permet d'accéder en sécurité aux maisons, qu'elle relie à l'école, et aux petits commerces d'alimentation. Des réhabilitations spontanées de ces arrières qui deviennent peu à peu les façades principales, s'en sont suivies. Elle dessert aussi une ancienne grange réhabilitée en logements «basse consommation» (BBC) de grande qualité avec des loyers à 5 €/m<sup>2</sup>, des jardins, un local commun. La nouvelle voie connecte également le bourg avec deux espaces possibles d'extension de l'urbanisation. Pour imaginer l'avenir de ces espaces, la commune a invité des étudiants de l'école d'architecture de Nancy à développer une réflexion prospective au risque de voir bouleversées des idées communes.

## Ce que montre le film

Maire et conseillers municipaux expliquent le cheminement et les aléas du projet. Ils témoignent de leurs réussites, à partir d'une idée simple et peu coûteuse, mais également du temps et des efforts pour parvenir à la concrétiser. Un habitant du village explique comment l'aménagement de la liaison douce a changé l'habitabilité de son logement. Enfin, le film montre la reconversion d'un bâtiment vacant dans le centre-bourg par la commune.

## Pistes d'animation

Le contournement : ce qui sauve une commune ou ce qui la tue ? Si des étudiants en urbanisme venaient plancher sur votre territoire, sur quoi les feriez-vous travailler ? Imaginez le cahier des charges de leur intervention (site, programmation, résultats attendus). Réflexion sur un bâtiment vacant pour une opération de logement communal BBC.

## Questions fréquentes

Quel est le budget ? Ce qui compte ce n'est pas le budget global, c'est le fait que la stratégie de la commune a permis un étalement dans le temps, avec des acquisitions d'opportunité et une négociation au cas par cas. De même, le traitement de la voie est fait avec des moyens limités. Ainsi, on reste dans le cadre de travail d'une commune à petites capacités financières.

## Pour aller plus loin

<http://www.nancy.archi.fr/UserFiles/File/publications-ecole/ateliers-parcs-marc-verdier/plaquette-avt-2012.pdf> (compte rendu des travaux d'étudiants de l'ENSA 158 pages)



# On y va autrement



*Séquence tournée en novembre 2012 à Pélussin et à Saint-Julien-Molin-Molette, (3 515 hab. et 1 243 hab. en 2010)*

## Le contexte

Le Parc naturel régional (PNR) du Pilat est un des premiers territoires à avoir travaillé, dès 1999, sur la question du climat dans le cadre d'un diagnostic territorial. Mais au-delà de l'environnement, la question des déplacements s'est tout d'abord posée sous l'angle social, quand un diagnostic « mobilité » mené en 2007 a révélé qu'un pilatois dépense 3000 € de plus par an pour aller travailler comparé à un habitant de secteurs proches mieux desservis (agglomération de Saint-Etienne). Une forme « d'exclusion à la mobilité » concerne en particulier les personnes âgées et les jeunes.

Les collectivités ont mis en œuvre des dispositifs à la mesure de leurs moyens, sans créer directement de service de transport, dans le cadre d'un appel à projet du ministère en charge de l'écologie suivi d'une convention entre le PNR et l'association PIL'ATTITUDE pour la mise en place de « MOPI », la maison de la mobilité du Pilat, également bénéficiaire d'un soutien régional et Européen en 2010. La maison de la mobilité dans le Pilat ne transporte pas les habitants, mais leur permet de se déplacer autrement : accès amélioré aux transports publics, covoiturage, autoparc participatif, pédibus, prêt de vélos électriques, conseil en mobilité, appui à un urbanisme moins générateur de déplacements. Ce travail est mené en commun avec les territoires d'influence (métropoles de Lyon et Saint-Etienne).

## Ce que montre le film

Une animatrice de la MOPI explique et décline l'ensemble des actions menées pour faciliter les déplacements des habitants. Une maman accompagnatrice de pédibus, un bénéficiaire de prêt de scooter, un bénéficiaire de prêt de vélo électrique, et une personne âgée utilisatrice des bus scolaires témoignent de l'appui décisif apporté par la MOPI à leur vie quotidienne. La présidente du Parc naturel régional, par ailleurs maire d'une petite commune, explique les ressorts de la démarche et les motivations des élus.

## Pistes d'animation

Qui sont les « exclus de la mobilité » dans votre territoire ? Faut-il aider les gens à aller consommer et travailler ailleurs ? Un dispositif public peut-il reposer sur une somme de traitements de difficultés personnelles de mobilité ? Le réseau de transports scolaires de votre territoire pourrait-il être mis à profit pour des non scolaires ? Dans votre village, est-ce possible d'aller à l'école à pied ? En théorie ? Dans les faits ? Recenser les transports en commun qui desservent le territoire. Quelles améliorations peuvent être apportées ?

## Questions fréquentes

Quel budget ? Comme l'explique la présidente du Pnr à 8'34", le coût est celui d'une structure avec 2 permanents, sachant que l'investissement de départ a été fortement soutenu.

Pour aller plus loin

<http://www.pilat-covoiturage.net/>

[http://www.parc-naturel-pilat.fr/images/stories/pdf/Agir\\_en\\_citoyen/habiter/mopi-150-210.pdf](http://www.parc-naturel-pilat.fr/images/stories/pdf/Agir_en_citoyen/habiter/mopi-150-210.pdf)



# Place des possibles

Séquence tournée en octobre 2012 à Saint-Jean-en-Royans, 2 979 hab. en 2010, chef-lieu du Royans Drômois.

## Le contexte

Alors que la commune travaille sur l'amélioration de ses espaces publics, le regard se tourne vers un petit quartier de logements collectifs sociaux peu intégré au village. A l'occasion de la démolition d'un immeuble, l'équipe municipale, avec un partenariat inédit (PNR du Vercors, CAUE 26, Drôme Aménagement Habitat, Collège et Centre Social La Paz), initie une approche expérimentale de création et de concertation dans l'espace public.

Plutôt que de traiter classiquement le projet de démolition, la réflexion sur le quartier a été intégrée à une démarche portant sur l'ensemble des espaces publics de la commune. Mais aussi, plutôt que de s'engager rapidement vers un traitement de l'emprise de l'immeuble démolit, la commune et ses partenaires ont lancé un travail préalable d'animations culturelles et festives très originales concernant tout le village, accompagné de la construction d'un kiosque temporaire (prévu pour 2 à 3 ans maximum), à partir des matériaux récupérés lors de la démolition : charpente, fenêtres, portes, baignoires. La démarche a été menée par les collectifs « De l'Aire », « La Halle de Pont-en-Royans » et « Exyzt ».

Le tournage intervient alors que les animations et la construction du kiosque temporaire sont achevées.

## Ce que montre le film

Elues de la commune, partenaires de l'opération et habitants, 7 personnes racontent, sur le site, la gestation du projet, et en tirent les enseignements. On y voit notamment tout le parti qui a été tiré d'actions artistiques et d'animations pour connecter le village à son petit quartier collectif et se donner le temps de penser l'avenir d'un espace plutôt que de procéder à son traitement immédiat. On mesure également que ces actions ambitieuses ont été menées avec des moyens modestes à l'échelle des capacités d'un village. On comprend enfin que le projet de la commune a d'abord été la rencontre et la découverte mutuelle entre ses habitants plutôt que le dessin technique de ses espaces.

## Pistes d'animation

Y a-t-il dans votre territoire des espaces publics « repoussoirs » ? Partagez-vous l'avis de la maire qui pense qu'en période de récession, il est important que les gens se rencontrent hors du contexte quotidien ? Pensez-vous qu'un aménagement provisoire peut permettre une réflexion plus sereine sur la suite ? Choisissez un espace de votre territoire et dessinez ce qu'il sera dans 15 ans, comme l'ont fait les élèves du collège de Saint-Jean-en-Royans.

## Questions fréquentes

Qu'est-ce qui sera fait après le démontage du « kiosque » ? Non déterminé formellement à ce jour.

## Pour aller plus loin

<http://www.exyzt.org/saint-jean-en-royans/>

<http://www.delaire.eu/coordination-de-projets/sur-la-place-publique-vercors>

<http://blogs.parc-du-vercors.fr/patrimoine-et-culture/le-collectif-exyzt-en-travail-sur-les-espaces-publics.html>

# Un centre d'intérêts



Séquence tournée en septembre 2012 à Forges, 258 hab. en 2010, commune du Saumurois.

## Le contexte

Tuffeau, ardoises, clôtures végétales, apport solaire, récupération des eaux pluviales, chauffage collectif au bois, câblages et réseaux souterrains, éclairage public économe... La commune de Forges fut pionnière dans la prise en compte de l'environnement et des économies d'énergie en lançant cet éco lotissement bien avant que le concept d'éco-quartier soit largement diffusé. Ce projet est le résultat d'une réflexion débutée en 2003 en réponse à la stagnation de la population et à l'absence de centre-bourg autour de l'église et du presbytère des XII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles. Accompagnée dès le départ par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, la commune a engagé une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) doublée d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) pour les constructions. La démarche de questionnement a duré plus d'un an jusqu'à fin 2005 et s'est appuyée sur un comité constitué d'élus et de divers partenaires techniques qui ont pu confronter librement leurs idées. L'habitat face à la mairie est plus dense pour organiser un centre-bourg, relié par des murs ou des haies végétales. Le lotissement compte vingt-neuf lots de tailles variées, vingt-cinq en accession à la propriété et quatre lots portant huit logements sociaux destinés à des personnes âgées ou handicapées.

## Ce que montre le film

Ce projet a fait l'objet de nombreuses visites, retours d'expériences, et films consacrés à son

élaboration. La séquence présentée permet de voir cette réalisation à l'épreuve du temps, en insistant sur la lecture subjective des habitants, désormais installés depuis plusieurs années. Ils nous livrent à la fois un regard sur leur quotidien dans le lotissement et le souvenir de leurs premières réactions face au cahier des charges environnemental et paysager, qui montrent à quel point ils se sont approprié positivement les éléments qui pouvaient au départ apparaître comme des contraintes. Avec le recul, le maire insiste sur l'importance de l'accompagnement technique dont il a bénéficié.

## Pistes d'animation

Au tableau, en questionnant les participants, identifier la vision prospective (un centre bourg écologique, mixte et dense), les moyens mis en œuvre (cahier des charges et recrutement d'habitants motivés), les appuis mobilisés (équipe d'ingénierie, AEU), les résultats obtenus (un centre qui vit). L'animation peut ensuite se poursuivre en complétant chacune de ces rubriques, ou en déclinant individuellement ou en groupe les mêmes rubriques pour le territoire des participants. Insister sur la démarche initiale de «projet de territoire» qu'a su engager l'équipe municipale.

## Questions fréquentes

Combien reste-t-il de lots non construits ? 2 sur 29 au moment du tournage. Prix du m<sup>2</sup> viabilisé ? 38 €TC.

## Pour aller plus loin

<http://www.forges49.fr> une présentation très complète de la commune avec des images aériennes permettant de mieux comprendre la greffe urbaine, mais aussi une présentation complète du lotissement de la Marsonnière incluant des liens vers le cahier des charges, le plan parcellaire, les prescriptions, ainsi que trois films présentant la démarche.



Avec :  
Les Parcs naturels régionaux  
de la Brenne  
des Causses du Quercy  
de Chartreuse  
Loire Anjou Touraine  
de Lorraine  
du Morvan  
du Vercors



Ce DVD a été réalisé dans le cadre d'un appel à projet du Ministère en charge de l'écologie et de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) lancé auprès des Parcs naturels régionaux en 2011.

Des Parcs et leur Fédération ont souhaité candidater sur les thèmes de la maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation, et de l'anticipation des mutations des territoires ruraux, en proposant un projet de « film sur l'urbanisme durable dans les territoires ruraux vu sous l'angle des utopies ».

Le projet a été co-porté par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne et par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en partenariat avec sept Parcs naturels régionaux.

Le film d'auteur a été réalisé par Yann Sinic avec l'appui technique de Nicolas Angles d'Ortoli et la contribution de Hélène Morsly pour l'écriture et produit par Fioravanti Production, d'après une idée originale de Nicolas Sanaa et Olivier Thiebaut.

Les séquences ont été réalisées par la Compagnie des Urbanistes sous la conduite de Denis Caraire et Stéphanie Ortola, avec la contribution de Aïna Amiri et Maëlle Despouys.

Ce projet a été conduit par un comité de pilotage composé de : Eszter Albrecht, Nicolas Antoine, Dany Chiappero, Jérémie Choukroun, Armelle de l'Éprevier, Eléonore Geneau, Clémence Legros, Michel Mattei, Philippe Moutet, Nicolas Sanaa, Olivier Thiebaut, Laurent Trijoulet et Pierre Weick.

Remerciements aux Présidents des Parcs naturels régionaux partenaires, dont Vincent Nuchy du Parc des Landes de Gascogne, ainsi qu'au Président de la Fédération des Parcs, Jean-Louis Joseph.

Remerciements également aux services administratifs du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et à la DREAL Aquitaine.